

### DOCUMENT DE PRÉPARATION DE LA SESSION :

## LES DILEMMES DE L'HUMANITAIRE : LE CAS DE L'AFGHANISTAN

*Session du jeudi 28 avril 2022, 17h30 à 19h00*

### Objectifs de la session

---

Organisée autour d'un Grand Témoin, connaisseur de l'Afghanistan depuis plus de 35 ans, l'objectif de cette session est d'aborder les défis et les dilemmes auxquels ont été et sont aujourd'hui encore confrontés les acteurs humanitaires suite au retour des Talibans au pouvoir à Kaboul. Seront notamment explorés les questionnements suivants : « stay and deliver » versus le rapatriement des personnels ; enjeux opérationnels et stratégiques ; l'impasse des exigences posées aux Talibans par les bailleurs de fonds ; les rapports/négociations des ONG avec les autorités. Quelles erreurs ont été commises ? Quelles solutions peuvent être proposées par les ONG face à la dégradation rapide de la situation ?

### Problématisation

---

La prise de pouvoir des talibans à Kaboul en août dernier - après l'effondrement spectaculaire du gouvernement soutenu par l'Occident - a provoqué une onde de choc en Afghanistan et dans le monde entier. À ce stade, aucun pays n'a officiellement reconnu les autorités *de facto* - l'« Émirat islamique d'Afghanistan » ; en effet, le bilan des Talibans en matière de droits de l'homme, leur interprétation de la charia et leur gestion du pouvoir entre 1996 et 2001 ont suscité de vives inquiétudes.

La fin de la guerre a certes amené une réduction bienvenue de la violence armée ; toutefois, l'arrêt des subventions internationales, qui finançaient environ 75% du budget, l'imposition de sévères sanctions économiques et la saisie des réserves nationales afghanes à l'étranger ont un impact cumulé catastrophique sur l'économie et les services publics.

Cette crise de liquidités, associée à une inflation galopante signifie l'impossibilité pour une majorité de la population afghane de se procurer les produits de première nécessité tels que nourriture, logement et combustible pour se chauffer.

L'aide humanitaire, pourtant vitale, est elle-même perturbée par l'absence de liquidités. Selon le Programme alimentaire mondial, 22 millions d'Afghans ainsi appauvris sont en situation alimentaire précaire et près de 9 millions d'Afghans ont été confrontés à la famine au cours d'un hiver rigoureux, lui-même précédé d'une sécheresse inhabituelle. La population a été rapidement plongée dans un niveau alarmant de pauvreté, de privation et de désespoir, obligeant certaines familles à prendre des décisions déchirantes, comme la vente de fillettes particulièrement jeunes pour pouvoir survivre.

Quant aux premières récoltes, elles n'interviendront qu'en juillet-août ; la question de la soudure se pose donc maintenant avec une extrême acuité.

Parallèlement, les restrictions infligées aux femmes par le nouveau pouvoir, la crainte d'exactions contre les minorités religieuses et ethniques, l'oppression dont sont victimes les défenseurs des droits humains ainsi que les médias, ont incité de nombreux Afghans à chercher refuge au Pakistan et en Iran, et sont utilisées pour le maintien d'une ligne intransigeante par la communauté internationale.

Un décret du président Biden du 11 février 2022 est venu encore aggraver une situation qui menace la vie de millions de personnes : la décision d'isoler la moitié des 7 milliards de dollars de fonds afghans placés aux États-Unis, dans le but de dédommager les familles des victimes du 11 septembre. L'autre moitié serait utilisée - selon des modalités qui tardent à être définies - pour un soutien humanitaire et économique au peuple afghan. Par ailleurs, 2 milliards sont également bloqués dans des banques en Europe, notamment en Allemagne.

Répugnant à mettre en œuvre toute solution qui comporterait une reconnaissance, même implicite du régime taliban, les bailleurs privilégient le financement d'actions humanitaires. En parallèle, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International réfléchissent à différentes formules alternatives de transferts de fonds, nécessairement complexes, avec lesquelles les autorités de fait ne pourraient pas interférer. Par ailleurs la récente Licence générale de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) américain, datée du 25 février 2022, autorise une flexibilité accrue dans les transferts d'argent internationaux et l'activité commerciale ; mais avec quel impact réel ? À noter que la Commission Européenne et le Service Européen d'action Extérieure semblent déterminés à promouvoir et mettre en œuvre une plus grande flexibilité et un certain pragmatisme.

Tous les analystes s'accordent quoi qu'il en soit sur un point : les conséquences d'un statu quo sont/seront rapides, graves et meurtrières. Contrairement à il y a 20 ans, l'Afghanistan fait désormais partie d'une économie mondialisée qui s'est fortement « dollarisée » au cours des deux dernières décennies. Sans accès aux investissements extérieurs et à leurs fonds séquestrés, les Afghans continueront à souffrir d'une inflation à deux chiffres et d'une stagnation économique de plus en plus sévère. Si aucune liquidité n'est injectée dans l'économie, la banque centrale (la DAB) pourrait cesser de fonctionner, le pays ne pourra pas honorer ses contrats internationaux et sera, notamment, dans l'incapacité de payer l'électricité qu'il importe. Quant à l'épargne des Afghans et les fonds appartenant aux entrepreneurs privés ils seront irrémédiablement perdus. La guerre ouverte contre l'occupant étant terminée, celle-ci est maintenant remplacée par une guerre économique contre le peuple afghan.

Les dommages délibérément causés à l'économie sont/seront sans précédent. Malgré les investissements considérables consentis en Afghanistan depuis 2001, l'effondrement institutionnel et l'implosion économique nécessiteront des décennies de redressement. Si l'exode des fonctionnaires continue, la reconstruction d'institutions à nouveau dotées de personnel compétent sera une tâche gigantesque. Les entreprises étrangères qui ferment leurs portes ne reviendront probablement pas avant longtemps.

Aujourd'hui le secteur humanitaire est confronté à d'énormes difficultés pour maintenir des activités indispensables à la survie des plus vulnérables et des plus démunis. Quant à l'idée qu'une augmentation de l'aide humanitaire permettra de faire face aux conséquences de l'effondrement de l'économie et des niveaux alarmants d'appauvrissement pour près de 40 millions d'Afghans, elle est tout simplement absurde.

**En Afghanistan, le droit humain à l'alimentation est devenu un mirage. Les niveaux de sécurité alimentaire ont chuté à un rythme jamais vu ailleurs sur une période aussi courte. Une nouvelle détérioration - à laquelle il faut s'attendre si des mesures correctives ne sont**

pas prises très rapidement - pourrait faire basculer le pays dans une situation de crise économique et de famine généralisée, la pire situation en 40 ans de conflit. L'ONU prévoit que la quasi-totalité de la population pourrait passer sous le seuil de pauvreté dans les mois à venir. Si rien n'est décidé pour améliorer la situation économique, la vie en Afghanistan va devenir insoutenable pour la majeure partie de la population.

Avec l'effondrement des services de santé publics et un environnement opérationnel difficile pour les ONG, la situation sanitaire de la population va se détériorer avec une expansion rapide des maladies transmissibles et de la mortalité. Des vagues d'Afghans en détresse tenteront de partir vers les États voisins et ailleurs. Nombreux seront ceux qui essayeront de rejoindre la forteresse Europe. Toutefois - contrairement aux évacuations effectuées dans la précipitation en août 2021 - ils ne seront pas les bienvenus. Ces inexorables flux de population viendront ainsi alimenter les tendances xénophobes et éroder encore davantage des politiques d'asile déjà mises à mal.

### Questionnements pour les ONG et les bailleurs

---

Face au retour des Talibans au pouvoir et aux sanctions internationales, quelles positions ont été celles des organisations humanitaires en regard de celles des principaux bailleurs ? Quelles erreurs d'appréciation ont été commises ?

Parmi les questionnements exprimés par certains acteurs consultés pour la préparation de la session :

- « *Quel message a-t-il été adressé aux Talibans par la « grande bousculade » des départs improvisés de nombreux collaborateurs afghans, observée dans les jours qui ont suivi la soudaine prise de Kaboul ?* »
- « *A l'arrivée des Talibans, certaines ONG n'ont-elles pas trop hâtivement posé des conditions à la poursuite ou à la reprise de leur aide ?* ».
- « *On ne peut pas, en invoquant les droits humains, faire payer aux Afghans le bordel instauré par l'extérieur ! Qu'on les aime ou pas, il faut dialoguer avec ces gens-là ! Quelle autre alternative satisfaisante ?* »
- « *Peut-on, comme le font certains bailleurs de fonds affirmer que la crise économique est imputable aux Talibans ?* »
- « *Le projet militaire et de développement imposé par les US et leurs alliés a été un échec cuisant. Est-il aujourd'hui moralement et politiquement juste de faire payer le peuple afghan pour cette défaite ?* »
- « *Au cours des vingt années de présence occidentale, les violences structurelles et les atteintes aux Droits Humains dont souffrent les afghans ont perduré, sans-doute pour des raisons culturelles mais aussi comme conséquences de l'intervention américaine. Certes les violations des Droits Humains sont importantes aujourd'hui... mais le droit à l'alimentation, la vie et la sécurité ne peut être pris en otage ou passé sous silence. Entre ces injonctions contradictoires, quelle voie raisonnable s'offre aujourd'hui aux acteurs de l'aide ?* ».

Par ailleurs d'autres questions se posent spécifiquement aux ONG :

- La Loi de 2005 sur les ONG avait marqué un tournant, avec un sérieux tour de vis ; les relations entre les autorités et les ONG se sont-elles durcies depuis l'arrivée des Talibans ?
- Comment justifier, auprès des donateurs privés, une aide en Afghanistan où les Droits Humains – et notamment ceux des femmes et ceux des filles en âge scolaire – sont aussi mal respectés ?

Quelles options s'offrent donc aux ONG aujourd'hui pour contribuer à conjurer une catastrophe totalement prévisible et sciemment orchestrée ? Que peuvent-elles et doivent-elles faire ? Quel rôle et quel plaidoyer ? Une chose est sûre l'action humanitaire ne peut se substituer au fonctionnement normal de l'économie, qui est indispensable à la fourniture de services essentiels. Les fonctionnaires doivent être payés et le secteur commercial doit générer des emplois. Les mesures palliatives, si utiles soient-elles, ne peuvent remplacer des services réguliers et réglementés.

## Les intervenants

---

### Modération :

- Boris MABILLARD, Grand Reporter

### Discutants :

- Antonio DONINI, co-fondateur et administrateur de United Against Inhumanity
- Pierre MICHELETTI, Président d'Action contre la faim
- Thierry MAURICET, Président de Première Urgence-Internationale
- Alain BOINET, fondateur de Défis Humanitaires

### Grand Témoin

- Jean-François CAUTAIN, ancien Ambassadeur de l'Union Européenne au Pakistan et à Kaboul, par ailleurs ancien Directeur de l'ONG MADERA en Afghanistan lors du précédent régime Taliban

Référent : Jean-Baptiste RICHARDIER

## Références bibliographiques

---

- Aditya Gowdara Shivamurthy, [Afghanistan's humanitarian crisis: The politics of the looming disaster](#), *Observer Research Foundation*, 1 March 2022
- Yogita Limaye, [The tragedy of Afghanistan's malnourished children](#), *BBC*, 16 March 2022
- [Estimated one million Afghan children engaged in labour: NGO](#), *Al Jazeera*, 14 February 2022
- [UN High Commissioner for Human Rights Michelle Bachelet visits Kabul, Afghanistan](#), *OHCHR*, 11 march 2022
- [Afghanistan: UN experts call on US Government to unblock foreign assets of central bank to ease humanitarian impact](#), *OHCHR*, 25 April 2022
- [« Libérez les réserves afghanes détenues »](#), Lettre de United Against Inhumanity à Joe Biden, 7 March 2022.
- [Famine en Afghanistan : la grande hypocrisie](#), *The Conversation*, 8 February 2022